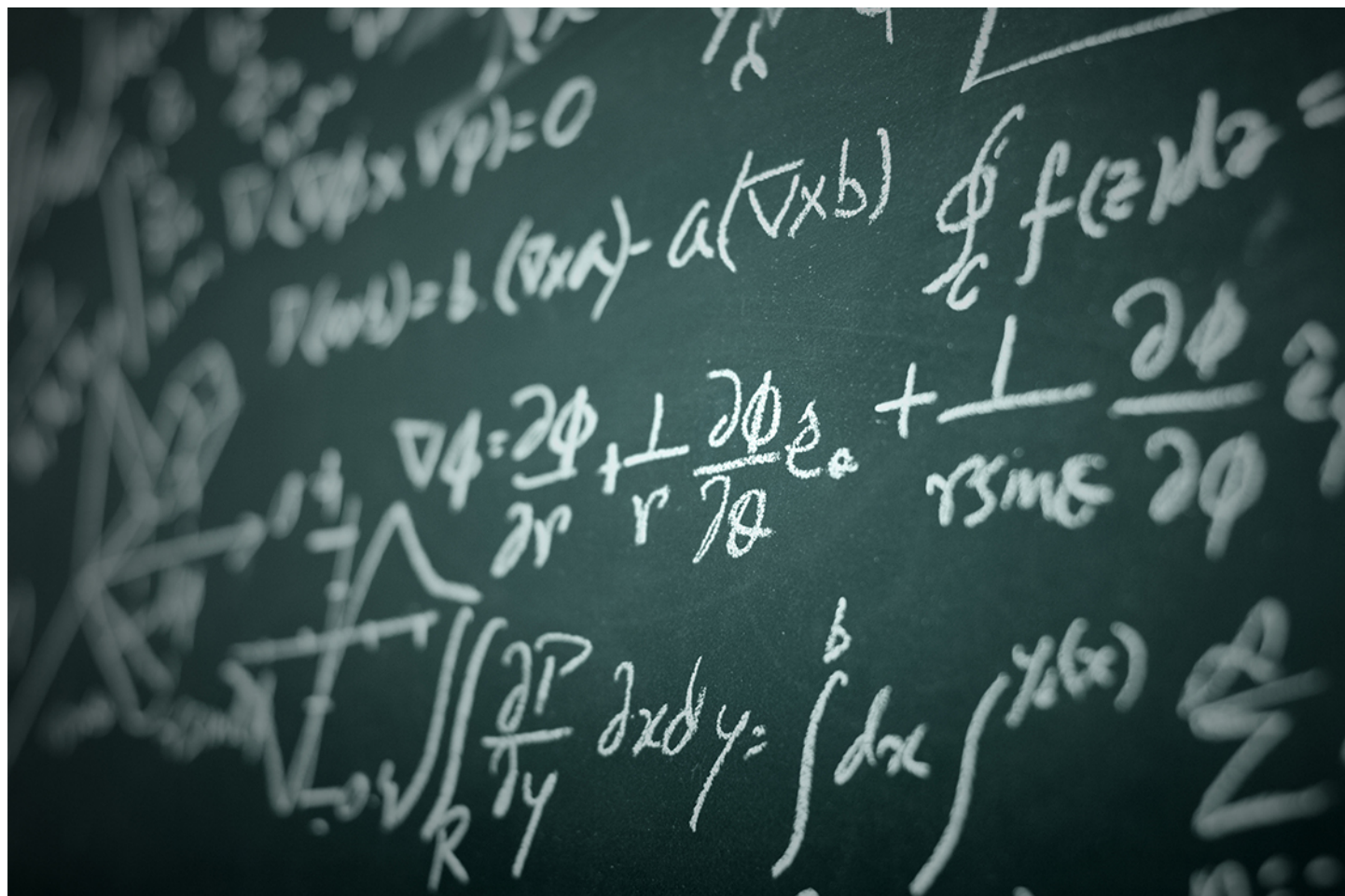




DURÉE DES ÉTUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

CONDITIONS D'IMMATRICULATION

www.unige.ch/conditions/MA

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en mathématiques, sciences informatiques, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre et de l'environnement ou titre jugé équivalent. Des co-requis jusqu'à 30 crédits peuvent être exigés en fonction des combinaisons majeure-mineure envisagées.

Maîtrise universitaire / Master

BI-DISCIPLINAIRE EN SCIENCES

Le Master bi-disciplinaire en sciences offre la possibilité aux étudiant-es ayant effectué leur Bachelor en mathématiques, informatique, physique, chimie, biochimie, biologie ou sciences de la Terre et de l'environnement de poursuivre leur cursus dans une autre branche d'étude que celle choisie lors du bachelor. Ce cursus permet de travailler à l'interface de deux branches scientifiques dans la recherche ou dans l'enseignement.

DISCIPLINES AU CHOIX:

- Mathématiques
- Informatique
- Physique
- Chimie
- Biologie
- Sciences de la Terre et de l'environnement

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 8 semestres) | 120 crédits ECTS

Enseignements obligatoires 90 (crédits)
Travail de recherche et mémoire (30 crédits)

A l'interface des deux disciplines choisies.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master bi-disciplinaire permet de travailler dans des domaines interfaces entre deux disciplines scientifiques, mais aussi aux personnes se destinant à l'enseignement scientifique de disposer souvent de deux branches enseignables dans le secondaire I et d'au moins une branche dans le secondaire II.

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Aucun examen de français n'est requis pour les non francophones.

INSCRIPTION

Délai d'inscription pour les candidat-es titulaires d'un bachelor étranger: 28 février 2026
(30 avril 2026 pour les candidat-es titulaires d'un bachelor d'une université suisse à la rentrée prochaine ET qui, d'après leur nationalité, ne sont pas soumis à un visa selon les prescriptions de la Confédération, indépendamment de son domicile actuel, ou pour le/la candidat-e au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse, valable au-delà du 30 avril.)

www.unige.ch/immatriculations

MOBILITÉ

Il est possible d'acquérir au maximum 30 crédits en période d'échange. Il est également possible d'effectuer un travail de recherche extra-muros sous la direction d'un-e enseignant-e de la Faculté ou de réaliser un stage dans un laboratoire de pointe extérieur à l'Université pour compléter un travail de master.

www.unige.ch/exchange

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES

Sciences II
30 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT AUX ÉTUDES

T. +41 (0)22 379 66 61/62/63
secretariat-etudiants-sciences@unige.ch

CONSEILLER ACADÉMIQUE

Xavier Chillier
T. +41 (0)22 379 67 15
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

www.unige.ch/sciences